



La réussite éducative pour les 11-17 ans

La ville de Livry-Gargan propose tout au long de l'année un accompagnement éducatif aux jeunes livryens au travers de deux dispositifs : le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et ACTE (Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus).

CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Des ateliers d'accompagnement à la scolarité sont proposés aux collégiens et lycéens de Livry-Gargan en dehors du temps scolaire.

Ils sont centrés sur l'aide aux devoirs et les apports culturels aux élèves. Ils proposent, en complément de l'établissement scolaire, le soutien et les ressources nécessaires à la réussite scolaire des jeunes.

Les ateliers sont proposés durant les périodes scolaires :

- ▶ pour les 6e et 5e : les lundis et jeudis de 17h30 à 19h30
- ▶ pour les 4e et 3e : les mardis et vendredis de 17h30 à 19h30
- ▶ pour les Secondes : les lundis et jeudis de 18h à 20h
- ▶ pour les Premières et Terminales : les mardis et vendredis de 18h à 20h

Pendant les vacances scolaires (Toussaint, Hiver et Printemps), des stages intensifs peuvent également être organisés.

Pour s'inscrire, il faut télécharger et remplir les documents ci-dessous puis les déposer au Service Jeunesse (62 avenue du Consul-Général-Nordling) aux heures d'ouverture.

Tarifs : 50 € pour l'année ou 20 € pour un trimestre.



Formulaire d'inscription au CLAS .pdf - (231Ko)



Règlement de fonctionnement du CLAS .pdf
- (560Ko)

ACTE (Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus)

Le dispositif d'Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus (de 3 à 5 jours) mis en place à Livry-Gargan vise à encourager les élèves à développer une réflexion pour comprendre les raisons de leur exclusion et à en tirer les enseignements afin d'éviter toute récurrence en leur proposant un soutien individualisé et des activités adaptées.

Ce dispositif s'adresse à tous les jeunes de la 6^e à la 3^e et permet de les garder connectés à la vie collégienne. L'aspect pénalisant du renvoi est nuancé et permet un travail d'approfondissement en lien étroit avec du personnel éducatif qualifié tel que des psychologues. Ce travail d'assimilation est réalisé conjointement avec plusieurs acteurs, et notamment les parents, le Service Jeunesse de la Ville et le responsable du collège.

Dispositif piloté par l'équipe socio-éducative du service jeunesse, en partenariat avec les collèges Léon Jouhaux, Lucie Aubrac et Germaine Tillion.

Service Jeunesse

Parc Lefèvre (Orangerie)

62, avenue du Consul-Général-Nordling

Tél. : 01 41 70 18 20



VILLE DE
Livry-Gargan 43

MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3 PLACE FRANÇOIS-MITERRAND - BP 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43